



## Tout le monde a réussi ... à sauver le S2

**Tous les syndicats**, drapeau en avant, se gargarisent d'avoir, grâce à leurs manœuvres influentes, réussi à pourfendre, auprès des autorités politiques, les amendements scélérats de BUR et PREEL dans la loi HPST.

**Tous les syndicats** se vantent d'avoir été les bras armés de la défense du S2, et sont persuadés que c'est leur seul point de vue qui a fait la différence dans l'esprit des députés et des sénateurs, un courrier décisif ..., une rencontre profitable ...

Mais force est de reconnaître que sans la vigilance de l'UCDF, sans la grogne et la lucidité de nos jeunes et futurs diplômés, les libéraux sont de bien peu de foi auprès des instances technocratiques et politiques.

Et la roue médiatique continue de tourner.

Les dépassements d'honoraires restent, grâce à cela, au centre des cibles politico-syndicales.

**Jamais personne pour crier HAUT et FORT, que ce n'est pas cela le problème, que simplement les tarifs de la CQ d'il y a 20 ans, proposés aux S1, ne peuvent être ceux de la médecine d'aujourd'hui.**  
**que le défaut d'accès au soin est celui de la mauvaise gestion de la CQ.**

Le tarif de base de l'acte anesthésique reste à 48 euros .  
moins qu'une coupe brushing

Le tarif horaire de l'acte anesthésie, de disponibilité et de PDS est toujours passé en discrétion, toujours évité des débats, mais pourtant :

**Si le revenu des Anesthésistes augmente prétendument chaque année, c'est juste un artifice, une illusion, une tromperie, dont ne sont dupes que ceux qui ont envie de l'entendre:**

- ✚ Augmentation des actes par praticien : car diminution de la démographie libérale.
- ✚ Paiements des astreintes et des gardes sur place depuis 2005 seulement (et moins d'anesthésistes, plus de gardes par praticien).
- ✚ Augmentation du % de nos confrères en S2, cursus reconnu.
- ✚ Et la manipulation des chiffres par les caisses et les médias.

Mais l'anesthésiste S1 de base, propose toujours des actes d'excellence analgésique, en surnombre, sur des patients de plus en plus fragiles sans aucune compensation, ni reconnaissance, avec des contraintes horaires qu'aucun salarié ou syndicaliste n'accepterait.

Si la rémunération du Président de la République était la même qu'il y a 20 ans, avec des charges financières et des contraintes supplémentaires, il s'augmenterait.



*L'Association des Anesthésiologistes Libéraux*

<http://www.anesthesiologistesliberaux.org>

Alors, le S2 est sauvé, pour l'instant.

Mais le débat, depuis l'APOS, aurait été bien plus efficace et plus solidaire, de défendre les S1 bloqués dans ces tarifs déconnectés de la réalité, et de s'unir dans la détermination d'un tarif intelligent et près des problématiques de terrain.

Mais, tant que les médecins S2 penseront que les S1, sont les dindons qui se sont faits piégés par les caisses et qu'eux sont les rusés qui doivent ménager leur pré carré,

Tant que le syndicalisme ne sera plus représentatif des médecins, mais bien plus de la soif de pouvoir et de gloriole de chaque président,

Tant qu'une intersyndicale ne donnera pas un ton unanime, les politiques et les technocrates feront de la médecine libérale et hospitalière un tas de protocoles et de contraintes que des petits robots appliqueront, s'éloignant peu à peu du sens clinique, pour rester dans les limites de contraintes comptables et juridiques prévalentes.

Et ainsi, ces batailles auront imperceptiblement avalisé le S1, pour garder encore qq mois de plus, des dinosaures en S2 survivants.

Que tous les syndicats soient contents...

Pour l'AAL, c'est quand même un pis aller, dont se contentent si fièrement les syndicats,

C'est une victoire bien futile, qui permet de détourner, de par ses impacts médiatiques, la problématique tarifaire de base dans la CCAM, et la représentativité des acteurs de terrain, pour revenir dans le champ conventionnel qui sied mieux à certains, entre connivences et réunions interminables ou simulées ...

Qui manipule qui ?

Chacun croit en son pouvoir, et dans ce bac à sable où nous avons accepté de jouer, il est dommage de constater que les décisions sont prises en reculant, plutôt qu'en construisant utilement.

Le S2 est donc sauvé ... mais que de cet amendement ...

Le S1 , lui ne l'est toujours pas.

Maintenant, les S2 partiront-ils en guerre pour aider les S1...

Dr QUIRIN MP